

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE

DÉLIBÉRATION n° 2013/02/26-10

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 26 février 2013, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Éducation,

Vu le décret n°85-1118 du 18 octobre 1985 relatif aux activités de formation continue dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre de l'éducation nationale,

Vu le décret n° 2008-618 du 27 juin 2008 modifié relatif au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel bénéficiant des responsabilités et compétences élargies,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille, adoptés par l'assemblée constitutive provisoire en sa séance du 14 octobre 2011,

Vu la délibération du conseil d'administration en date du 28 février 2012 portant approbation des tarifs de la formation continue du 1^{er} janvier au 31 août 2012,

Vu la délibération du conseil d'administration en date du 17 juillet 2012 portant approbation des tarifs de la formation continue du 1^{er} septembre au 31 décembre 2012,

Vu l'avis du conseil des études et de la vie universitaire en date du 17 janvier 2013 portant sur l'objet de la présente délibération,

DÉCIDE :

OBJET : Prorogation des tarifs de formation continue 2012

Dans le cadre de la création de l'Université d'Aix-Marseille, les frais de formation continue ont été adoptés par le conseil d'administration pour la période comprise entre le 1^{er} janvier et le 31 août 2012, puis celle comprise entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2012 pour des formations couvrant l'année universitaire 2012/2013. Les tarifs 2013-2014 n'ayant pas encore été fixés, il est proposé au conseil d'administration de proroger ceux votés en 2012.

Le conseil d'administration approuve la prorogation des tarifs de la formation continue de 2012 en 2013, jusqu'à l'entrée en application des nouvelles tarifications qui seront votées par le conseil d'administration pour l'année 2013/2014.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice : 30

Quorum : 15

Présents et représentés : 28

Fait à Marseille, le 26 février 2013



Yvon BERLAND
Président de l'Université d'Aix-Marseille

